Docusign Envelope ID: 9AFFF8EB-A39C-8B56-8141-586E4C185273

1. BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A-SD **2026**
cerfa
N° 15948 * 08
Formulaire obligatoire (article 302 septies A du Code général des impôts)
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : AB SERVICES - SIREN : 478866361 — Néant ☐

Durée de l'exercice en nombre de mois : 12 — Durée de l'exercice précédent : 12

Exercice N clos le : 31/12/2025

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	010		012		
	Immobilisations incorporelles - Autres	014		016		
	Immobilisations corporelles	028	16 847	030	13 295	3 552
	Immobilisations financières (1)	040		042		
	TOTAL I (5)	044	16 847	048	13 295	3 552
ACTIF CIRCULANT	Stocks matières premières, appro., en cours de production	050		052		
	Stocks marchandises	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2) clients et comptes rattachés	068	80 070	070		80 070
	Créances autres (3)	072	45 044	074		45 044
	Charges constatées d'avance	092		094		
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	43 171	086		43 171
	TOTAL II	096	168 286	098		168 286
	TOTAL GENERAL (I + II)	110	185 133	112	13 295	171 838

PASSIF

				Exercice N NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel	120		10 000	
	Ecarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		1 000	
	Réserves réglementées	130			
	Autres réserves (dt réserve relative à l'achat d'oeuvres...	131		132	
	Report à nouveau	134		77 070	
	Résultat de l'exercice	136		-31 170	
	Subventions d'investissement	137			
	Provisions réglementées	140			
	TOTAL I	142		56 901	
Provisions pour risques et charges	**TOTAL II**	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		2 264	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés	166		4 483	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)	169	12 430	172	26 321
	Comptes courants d'associés	173			
	Autres dettes	175		81 869	
	Produits constatés d'avance	174			
	TOTAL III	176		114 937	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	180		171 838	

RENVOIS								
	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182	1 620
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	14 595		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184	

Signé par :
ABICHOU HANANE
05EC2BE166A24BE...

Docusign Envelope ID: 9AFFF8EB-A39C-8B56-8141-586E4C185273

2. COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD **2026**
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise AB SERVICES - SIREN : 478866361										☐
A - RÉSULTAT COMPTABLE										N clos le 31/12/2025
Ventes de marchandises					dont export et livraisons intracommunautaires		209		210	
Production vendue biens							215		214	
Production vendue services							217		218	177 485
Production stockée									222	
Production immobilisée									224	
Subventions d'exploitation reçues									226	
Autres produits									230	836
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)									232	178 321
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									234	
Variation de stock (marchandises)									236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)									238	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)									240	
Autres charges externes		dont crédit-bail mobilier	21 422	immobilier					242	99 135
Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle, CFE et CVAE)					243	705	244	1 717
Rémunérations du personnel									250	87 988
Cotisations sociales		dont cotisation personnelle de l'exploitant					380		252	13 036
Dotations aux amortissements		dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI					255		254	1 184
Dotations aux dépréciations									256	
Autres charges	Dont provisions fiscales pour implant. commerciales à l'étranger						259		262	488
	Dont cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles						260			
Total des charges d'exploitation (II)									264	203 548
1 - Résultat d'exploitation (I - II)									270	-25 226
Produits financiers						(III)			280	
Produits exceptionnels						(IV)			290	
Charges financières						(V)			294	598
Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)					(VI)	347		300	5 345
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)						348			
Impôts sur les bénéfices						(VII)			306	
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)									310	-31 170
B - RÉSULTAT FISCAL				Reporter le bénéfice comptable col. 1 le déficit comptable col.2			312		314	31 170
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles						316			
	Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles						318			
	Provisions non déductibles						322			
	Impôts et taxes non déductibles						324			
	Divers dt intérêts excédentaires	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC	248		330	1 759		
	Fraction des loyers dans le cadre d'un crédit bail immobilier			(Part de loyers de réintégration)	249		251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime									997	
DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelle	986		Zone franche urbaine	987				342	
	France Ruralités Revitalisation (FRR)	181		Jeune entreprise innovante	989					
	Zone restruct. défense	127		Zone revitalisation rurales	138					
	Bassins d'emploi à redynamiser	991		Investissements et souscriptions outre-mer	344					
	ZFANG 44 quaterdecies	345		Zone de développement prioritaire	993					
	Bassins urbains à dynamiser – BUD	992								
	Dont divers — Créance report en arrière du déficit				346				350	
	Dont divers — Déduction exceptionnelle (art 39 decies)				655					
	Dont divers — Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)				643					
	Dont divers — Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)				645					
	Dont divers — Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)				647					
	Dont divers — Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)				648					
	Dont divers — Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)				641					
	Dont divers — Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)				990					
	Dont divers — Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)				649					
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs				Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2			352		354	29 411
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)							356			
Déficits antérieurs reportables			17 875						360	17 875
Résultat fiscal après imputation des déficits				Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2			370		372	47 286

Signé par :
ABICHOU HAMANN
05EC2BE166A24BE...

Docusign Envelope ID: 9AFFF8EB-A39C-8B56-8141-586E4C185273

DÉTAIL DES RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	
PENALITE	1 759

Signé par :
ABICHOU HANANN
05EC2BE166A24BE...

Docusign Envelope ID: 9AFFF8EB-A39C-8B56-8141-586E4C185273

AB SERVICES
SARL au capital de 10 000 Euros
Siège Social : 40 Rue des Blancs Manteaux
75004 PARIS
R.C.S : PARIS B 478 866 361

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le déficit de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à **-31 170 euros** de la manière suivante :

Déficit de l'exercice :	**-31 170 euros**
Auquel s'ajoute : Le report à nouveau antérieur	77 070 euros
Solde	45 900 euros

Au compte « **report à nouveau** »
S'élevant ainsi à 45 900 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 Juin 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérante
MADAME ABICHOU HANAN

Signé par :
ABICHOU HANAN
05EC2BE166A24BE...

Docusign Envelope ID: 9AFFF8EB-A39C-8B56-8141-586E4C185273

AB SERVICES
SARL au capital de 10 000 Euros
Siège Social : 40 Rue des Blancs Manteaux
75004 PARIS
R.C.S : PARIS B 478 866 361

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six,

Le 30 JUIN,
À 10 heures,

Les associés de la société AB SERVICES, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 Euros, divisé en 100 parts de 100 Euros chacune, se sont réunis au siège social de ladite société au 40 Rue des Blancs Manteaux 75004 PARIS, sur convocation faite par la gérance.

Chaque associé a été convoqué par lettre recommandée adressée le 15 JUIN 2026.

Sont présents :

- MADAME ABICHOU HANAN, titulaire de 25 parts sociales en pleine propriété,

- MONSIEUR ABICHOU RADHOUANE, titulaire de 25 parts sociales en pleine propriété,

- MONSIEUR ABICHOU KHALIFA, titulaire de 50 parts sociales en pleine propriété,

Seuls associés de la Société et représentant en tant que telle la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Conformément à l'article R. 221-3 du Code de commerce applicable aux SARL sur renvoi de l'article R. 223-24 du Code de commerce, le présent procès-verbal est signé au moyen d'une signature électronique qui respecte les exigences relatives à une signature électronique avancée prévues par l'article 26 du règlement (UE) n° 910/2014 du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur.

L'Assemblée est présidée par MME ABICHOU HANAN**,** gérante et associée.

Docusign Envelope ID: 9AFFF8EB-A39C-8B56-8141-586E4C185273

La Présidente rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et quitus à la gérance,

- Affectation du résultat de l'exercice,

- Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- Une copie de la lettre recommandée adressée à chaque associé et les récépissés postaux,

- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2025,

- les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,

- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

La Présidente déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La Présidente présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé.

Il est ensuite donné lecture sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Puis, La Présidente déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, La Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Docusign Envelope ID: 9AFFF8EB-A39C-8B56-8141-586E4C185273

PREMIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le déficit de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à **-31 170 euros** de la manière suivante :

Déficit de l'exercice :	**-31 170 euros**
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	77 070 euros
Solde	45 900 euros

Au compte « **report à nouveau** »
S'élevant ainsi à 45 900 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, L'Assemblée Générale prend acte de l'absence des conventions visées aux articles L. 223-19 et suivants du Code de commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Docusign Envelope ID: 9AFFF8EB-A39C-8B56-8141-586E4C185273

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, La Présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par la gérante et les associés ou leurs mandataires.

MADAME ABICHOU HANAN,
Gérante et associée

Signé par :
ABICHOU HANAN
05EC2BE166A24BE...

MONSIEUR ABICHOU RADHOUANE
Associé

Signé par :
5A508F88E1B3472...

MONSIEUR ABICHOU KHALIFA
Associé

Signé par :
CDE0F30BD91643D...